



# Contingence historique et contiguïté des possibles

IVAN ERMAKOFF

Le sublunaire est le royaume du probable  
Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire* (1971)

L'ampleur de la question nécessite de spécifier davantage  
Bernard Lepetit, *Le présent de l'histoire* (1995)

Une conception réaliste de la contingence en histoire est-elle envisageable? La question en appelle immédiatement deux autres auxquelles elle est subordonnée : 1. Qu'entend-on communément par contingence? 2. Quelles sont les caractéristiques formelles d'une conception réaliste? La première de ces deux questions est un préalable à tout effort d'élucidation<sup>1</sup>. Pour l'aborder, il nous faut un point de départ et j'envisagerai en guise de préambule l'usage courant ou intuitif de la notion.

La contingence désigne communément ce qui aurait pu ou pourrait ne pas être. À son évocation est liée la notion intuitive d'une indétermination. Il n'y a pas de nécessité propre à l'événement. Cela ne signifie pas que l'événement n'a pas de cause. Toutefois, les causes en présence ne peuvent servir à justifier un jugement de nécessité. L'invocation de la contingence désigne ainsi par défaut cet espace obscur, sans contenu propre, si ce n'est une absence. L'appréhension intuitive de la notion souligne également sa proximité avec la thématique du possible. Dire que le contingent échappe à la nécessité revient à dire que le possible est inscrit au cœur de son événement.

Les défis auxquels une conception réaliste est confrontée sont donc considérables. Il ne s'agit rien de moins que de comprendre l'absence de nécessité et la multiplicité des possibles. Une telle conception ne peut en effet s'en remettre aux pis-aller de l'intuitif et de l'informel. Pas plus qu'elle

---

1 Je remercie les lecteurs externes, les éditeurs ainsi que Florence Vatan pour leurs remarques et suggestions.

ne peut faire le pari a priori que le contingent est simplement le fait d'une méconnaissance. Ces deux postures n'ont pas de sens si le propos est d'envisager la contingence comme une réalité indépendante de l'acte qui l'énonce. Il se peut certes que l'enquête soit mal fondée : en d'autres termes, il se peut que la contingence n'ait pas de réalité propre. On ne saurait toutefois poser d'emblée cette affirmation sans avoir au préalable examiné sous divers angles la possibilité de sa réalité.

Ces remarques motivent et posent le cadre d'étude d'un argument que j'organiserai comme suit : je m'efforcerai dans un premier temps d'élaborer les critères formels d'une définition réaliste. La question de l'observation et de sa validation sera au cœur de cette discussion. Dans un second temps, j'identifierai les conceptions existantes de la contingence qui satisfont à ces critères. Force est de constater que la plupart des références à la contingence se cantonnent à une invocation intuitive et informelle. Quelques arguments évoquent l'incapacité à prédire comme critère distinctif. La raison de cette incapacité est toutefois laissée ouverte. Seule la définition proposée par Cournot – le contingent résulte de l'intersection de séries causales indépendantes – fait figure de cas à part tant elle est explicite et précise.

Si la définition de Cournot a l'avantage de rendre l'attribut et, par contrecoup, le phénomène observables, elle laisse paradoxalement la notion d'indétermination dans l'ombre. Chaque série suit son cours. L'événement est la rencontre de ces déterminations. Quid dans ce cas de l'indétermination à laquelle on associe peu ou prou la contingence ? J'aborde cette question dans un troisième temps en reconsidérant la contingence au sens de Cournot – l'événement inopiné – sous le jour de son impact et de sa signification collective. Ce déplacement de focale met l'expérience subjective des acteurs au premier plan. La focale dévoile ainsi l'indétermination propre aux situations lestées d'une incertitude à la fois individuelle et collective où l'indécision de chacun se nourrit de l'indécision des pairs. En l'absence de résolution collective, la dynamique de ces conjonctures d'incertitude mutuelle reste ouverte à de multiples scénarios futurs. Le contingent désigne dans ce cas la contiguïté de ces différents possibles.

La conception qui se dessine au travers de ces considérations s'accorde avec la notion intuitive de moments collectifs où le futur dans ce qu'il a de plus tangible (demain, après-demain) apparaît sans attache, indéterminé, soudainement béant. Elle permet toutefois d'aller au-delà de cette intuition vague en identifiant le processus qui régit cette indétermination. L'interdépendance subjective est la clef des situations ouvertes. Mais il s'agit d'une interdépendance particulière où les acteurs individuels, à la fois causes et objets de l'incertitude mutuelle, sont partie prenante de l'indétermina-

tion qui les affecte. Le paradoxe est que le caractère objectif de cette propriété – le fait que la conjoncture soit objectivement contingente – est ancré dans cette expérience subjective et la conscience mutuelle de l'indétermination. Le contenu positif de la notion repose sur cette configuration particulière de l'intersubjectivité.

De ce point de vue, cette acception de la contingence historique intègre pleinement l'expérience collective des acteurs : elle l'explique comme un élément clef d'explication et lui donne par conséquent toute sa signification. Ce point essentiel souligne la nécessité d'aborder la notion dans une perspective dynamique. L'incertitude mutuelle des membres d'un groupe variera selon le degré de convergence de leurs anticipations. Par dérivation, une situation peut être décrite comme plus ou moins contingente en fonction de deux paramètres : le nombre de scénarios qu'envisagent les acteurs et leur degré d'équiprobabilité. L'indétermination est d'autant plus grande que le nombre de scénarios est élevé et qu'ils sont aux yeux des acteurs équiprobables.

Dans un dernier temps, j'élaborerai les implications de cette analyse. La définition de Cournot et celle en termes de contiguïté des possibles éclairent deux facettes de la contingence historique qui se répondent et se complètent : l'inopiné peut contribuer à ouvrir le champ des possibles. Les conjonctures ouvertes pour leur part créent les conditions d'une prégnance historique de l'inopiné. Ces deux conceptions renvoient aussi à des principes d'indétermination différents. La contingence au sens de Cournot décrit une intersection qui n'a pas de cause. La contingence au sens de la contiguïté des possibles rend compte de l'indétermination d'un futur immédiatement proche. De surcroît, ces conceptions mettent en œuvre des points de vue contrastés : rétrospectif dans le cas de la contingence au sens de Cournot, prospectif dans le cas de la contiguïté des possibles.

## Critères formels

Au soubassement de la notion de réalisme sous ses différents usages (philosophie des sciences, controverse sur les universaux, théorie de la perception) peut être décelé un socle commun sous la forme d'une « clause d'indépendance » : une conception réaliste stipule un référent (entité, objet ou classe d'objet) dont la réalité est indépendante de l'acte qui l'énonce<sup>2</sup>. Aussi

---

2 Roy Bhaskar caractérise ainsi le réalisme scientifique en référence à cette clause : « Le principe premier d'une philosophie réaliste de la science est que les objets et les structures auxquels nous donnons accès la perception et l'activité expérimentale existent indépendamment de nous » (1975, p. 9). Concernant la question des universaux, David M. Armstrong ouvre sa discussion

suggestive que cette formulation puisse paraître au premier abord, elle n'en reste pas moins insuffisante : il ne suffit pas d'affirmer ou de poser l'indépendance. La clause n'a de réalité que si elle peut être démontrée. Une conception réaliste doit en conséquence être à même d'attester que le référent qu'elle désigne est indépendant de son énoncé. Lorsque par exemple Gene A. Brucker (2001) rapporte la contingence en histoire à l'idée selon laquelle « la chance et l'accident jouent un rôle aussi important que la structure » (p. 1), il ne dit pas si les catégories de « chance » et d'« accident » ont une signification propre. On suppose plus ou moins confusément qu'il en est ainsi ou, plus exactement, Brucker nous invite à le penser. Toutefois en l'absence de points de repère supplémentaires, rien n'est moins sûr. La chance n'est-elle pas l'autre nom donné à ce que l'on ne comprend pas ? Ne désigne-t-elle pas ce qui outrepassa les limites d'un cadre d'enquête ?

L'enjeu auquel une définition réaliste se voit confrontée porte donc sur cette clause d'indépendance. Cette clause est en bonne posture (elle ne relève pas d'une simple affirmation) lorsque nous sommes en mesure de démontrer l'indépendance du référent par rapport au sujet connaissant. La démonstration requiert des traces objectivables soumises à la critique. Traces, mesures et indices acquièrent leur réalité propre lorsqu'ils ne sont plus le privilège d'un observateur particulier. Ils appartiennent dans ce cas à ce que Karl Popper désigne comme le troisième monde (Popper, 1956, p. 118), que j'interprète ici comme le monde du jugement épistémique constitué par les évaluations des pairs.

Objectivation et critique se jaugent de surcroît à la capacité de différencier le référent d'autres avec lesquels il pourrait être confondu. Comme je le montrerai ultérieurement au sujet de la conception en termes de « causation conjoncturelle », toute approche qui se dérobe à cette exigence rend son objet indistinct. En ce cas, l'objet n'existe que par l'acte qui le désigne, et ce, en contradiction flagrante avec la visée d'une conception réaliste.

Selon cet argumentaire, les critères formels d'une définition réaliste (ou, pour le dire autrement, les exigences auxquelles elle doit satisfaire afin de prétendre à son réalisme) peuvent être envisagés comme suit. 1. Le ou les attributs doivent pouvoir être identifiés à partir de repères observables

---

de l'antinomie entre réalisme et nominalisme par une formulation de la position réaliste où la condition d'indépendance est centrale : « J'argue dans cette étude [...] qu'il existe des universaux, c'est-à-dire des propriétés et des relations qui existent indépendamment de l'esprit qui les classe. J'entérine donc le point de vue réaliste et rejette le point de vue nominaliste » (1978, p. xiii). Margaret Somers a recours à une formulation similaire afin de définir le réalisme dans son acception la plus large : « La position réaliste assigne aux éléments de ce monde un statut indépendant de l'esprit » (1998, p. 744).

– indices, mesures, symptômes – qui attestent leur existence (critère d’objectivation). 2. La viabilité de ces indicateurs ne dépend pas de l’observateur. Le test adéquat réside dans la possibilité pour d’autres observateurs dégagés de toute obligation vis-à-vis d’un commanditaire d’arriver aux mêmes conclusions et de les soumettre à un examen critique (critère de réfutabilité). 3. La classe ainsi postulée peut être différenciée d’autres classes qui ne comportent pas l’attribut (critère de différenciation).

Ces quelques remarques dessinent une définition pragmatique et opérationnelle du réalisme : l’observation empirique et la possibilité du débat critique y occupent une place centrale. J’évaluerai donc le réalisme des définitions possibles de la contingence à la lumière de ces trois critères formels – critères que j’envisage comme autant de tests posés à un effort de définition. 1. La définition précise-t-elle les indicateurs qui permettent d’identifier l’attribut ou la classe d’objets? 2. Ces indicateurs peuvent-ils faire l’objet d’une réfutation critique? 3. La définition permet-elle de différencier la classe ainsi désignée d’autres classes d’objets ne possédant pas l’attribut<sup>3</sup>?

## Variable et imprévisible

Quelles définitions existantes de la contingence satisfont à ces critères? Si l’on s’en tient dans un premier temps aux énoncés produits par les sciences sociales au cours des vingt dernières années, plusieurs remarques s’imposent. D’une part, avec le reflux du paradigme structuraliste, la contingence se rappelle à notre bon souvenir. Cette résurgence est patente outre-Atlantique. Mark Traugott a remis la thématique au goût du jour dans son étude de la révolte de juin 1848 (Traugott, 2002, p. xxxiv). William Sewell situe la notion au centre de sa conception d’une temporalité événementielle (*eventful temporality*; Sewell, 2005, p. 102). Le terme fait désormais partie du répertoire lexical mobilisé par les études à la jonction de l’histoire et des sciences sociales. Signe des temps, le volume collectif qui se propose de faire un état des lieux de la recherche socio-historique publié en 2005 observe sa montée en puissance (Clemens, 2005, p. 501).

Par ailleurs, ce retour en force est présent dans les études qui accordent une attention particulière aux données primaires, aux questions de temporalité et aux actions individuelles. On comprend aisément pourquoi : à

3 On notera que cette définition satisfait à ses propres exigences : l’objectivation, l’évaluation critique et la différenciation par rapport à d’autres classes empiriques sont des opérations empiriquement repérables, dont la pertinence peut être réfutée et qui permettent de démarquer cette conception d’autres approches.

l'occasion de ces déplacements d'échelles, de perspectives et de méthodologies, les présupposés déterministes dont les modèles structuralistes avaient fait leurs choux gras se distendent, voire se disloquent. Il devient périlleux de soumettre la complexité et l'hétérogénéité que révèlent les données primaires au carcan d'un schéma unique et prédéterminé. Les figures de l'aléatoire et de l'imprévu prennent un relief particulier. La contingence apparaît ainsi comme l'enfant naturel d'une approche dont l'intérêt pour une appréhension fine des événements ne peut se satisfaire d'une transposition de schèmes explicatifs a priori.

Malgré cette fréquence accrue de la thématique, les définitions se font remarquablement discrètes. Les références s'en tiennent à une compréhension intuitive, voire purement assertive. Elles procèdent par juxtapositions, analogies, métaphores ou simples affirmations. L'évocation tient lieu de contenu. Il est révélateur par exemple que l'ouvrage collectif faisant le point sur le champ de la recherche socio-historique (Adams *et al.* éd., 2005) souligne la part croissante des arguments de contingence sans toutefois fournir à aucun moment une définition de ce qu'il faut entendre par la notion. Cette absence indique à n'en pas douter la difficulté à attribuer un contenu positif à la notion au-delà de ses usages intuitifs.

Lorsque l'on passe ces références au crible d'une lecture soucieuse de définition, deux conceptions modales peuvent être ébauchées. La première fait de la contingence un synonyme de causation conjoncturelle (*conjunctural causation*). Le contingent dénote dans ce cadre conceptuel les combinaisons variables de facteurs explicatifs irréductibles à un mécanisme causal unique (Steinmetz, 1998, p. 173 et 177). Dans le cadre d'une analyse de séries temporelles à coefficients variables, Larry Isaac, Debra Street et Stan Knapp observent par exemple qu'« une détermination contingente se fait jour sous la forme de la variabilité historique dans le cadre d'un régime [explicatif] paramétré donnant à voir une pluralité de configurations possibles » (1994, p. 116).

On est en droit d'exiger d'une définition réaliste de la contingence qu'elle différencie la classe d'objets qu'elle désigne. Or tout événement historique par définition est le produit d'une constellation de facteurs. Si par conséquent on définit le contingent comme ce qui est indexé à la variabilité causale ou conjoncturelle, son univers phénoménal devient infiniment extensible : la révolution industrielle est un événement contingent tout comme la mort d'un roi. Contingence et histoire se confondent au point de devenir indiscernables.

Une seconde définition rattache l'attribut à l'absence ou l'impossibilité d'une prévision. La remarque suivante de William Sewell évoque cette interprétation : « [La sociologie événementielle fait l'hypothèse que] des

événements contingents, imprévus, et intrinsèquement imprévisibles [...] peuvent défaire ou altérer les évolutions apparemment les plus durables de l'histoire» (1996, p. 264)<sup>4</sup>. La difficulté dans ce cas est double. «Imprévu» et «intrinsèquement imprévisible» renvoient à deux modalités du jugement : subjectif pour le premier, objectif pour le second. Or l'événement subjectivement appréhendé comme imprévu peut n'être pas intrinsèquement imprévisible. Inversement, un événement jugé imprévisible, eu égard à toutes les données de fait dont disposerait un observateur extérieur, peut être vécu par ses contemporains comme annoncé et donc prévisible.

En réponse à cette première critique, une contre-objection pourrait certes affirmer qu'il faut entendre comme contingents les événements qui sont à la fois subjectivement vécus sur le mode de l'imprévu et intrinsèquement hors du champ de toute prédiction. Quand bien même on se résoudrait à cette lecture, l'énoncé reste confronté à une seconde difficulté : comment rendre compte de ce qui est intrinsèquement hors du champ de la prédiction ? Quelles sont les caractéristiques propres à cet « intrinsèque » ?

Les quelques travaux qui abordent l'imprévisibilité de façon explicite n'offrent pas de réponse claire à cette question. Raymond Boudon prend l'exemple de deux acteurs confrontés à un choix binaire et dont les préférences sont en porte-à-faux. L'ordonnement de leurs préférences, explique Boudon (1986, p. 167), est tel qu'il est impossible de prévoir ce qu'il adviendra. La « structure du processus (c'est-à-dire l'ensemble des hypothèses) » fait qu'aucun des participants n'a de raison véritable de choisir A plutôt que B. La situation est ouverte<sup>5</sup>. Par conséquent, cette approche stipule l'existence d'une classe de situations qu'il est possible de décrire comme objectivement indéterminées et donc imprévisibles. L'approche est, sans mot dire, ouvertement réaliste.

Elle n'en est pas moins insatisfaisante à plusieurs titres. Traduite dans le langage de la théorie des jeux, la structure d'interaction postulée par Boudon se révèle avoir une solution d'équilibre au sens de Nash<sup>6</sup>. Si l'on fait l'hypothèse d'acteurs rationnels au fait de leurs préférences respectives – tout porte à croire que Boudon raisonne sous le couvert de cette hypothèse –, la situation n'apparaît pas « indéterminée » comme il l'affirme.

4 Je fais l'hypothèse qu'« imprévu » et « intrinsèquement imprévisible » explicitent dans cet énoncé le contenu de « contingent » (l'apposition vaut comme équivalence). Si cette lecture s'avère erronée, c'est-à-dire si ces trois attributs doivent être considérés comme autant de facettes distinctes des événements que Sewell entend prendre en compte, nous n'en savons alors pas plus sur les propriétés qui définissent la contingence et son contenu demeure indéterminé.

5 Les deux acteurs classent leurs préférences de la façon suivante :  $AB > AA > BB > BA$  pour le premier,  $BA > AA > AB > BB$  pour le second.

6 Au vu du classement des préférences stipulé par Boudon, AA est la solution d'équilibre.

La rationalité stratégique des acteurs les portera à sélectionner cette option d'équilibre, d'autant plus que l'interaction est répétée dans le temps (ce que suppose également Boudon).

Quand bien même l'exemple choisi illustrerait une situation de déséquilibre et que l'on en déduirait une définition de l'indétermination propre aux situations contingentes (ce que Boudon ne fait pas : le concept de déséquilibre est absent de son analyse), la nature même de l'exemple (deux acteurs en situation d'interaction dont les préférences sont divergentes) ne se prête pas à une interprétation empirique. L'exemple, auquel est conféré implicitement (et indûment) un statut paradigmatique, est construit de telle sorte que les critères requis pour cet exercice d'identification font défaut. En l'absence d'analyse spécifique des paramètres d'interaction susceptibles d'éclairer si une situation est de fait ou non indéterminée (par exemple les modalités de communication entre acteurs, ou l'historique de leurs conflits passés), l'exercice demeure arbitraire.

En définitive, les tentatives les plus explicites de définition restent singulièrement en deçà de ce à quoi nous aurions pu nous attendre étant donné l'importance désormais accordée à la notion de contingence dans le champ des études à la confluence de l'histoire et des sciences sociales. Elles relèvent soit d'un nominalisme sans cohérence, soit d'aperçus s'appuyant sur un postulat réaliste dont les contours restent flous. Si le contingent décrit ce qui est « intrinsèquement imprévisible » comme semble le suggérer Sewell (1996), la question essentielle qui se pose est celle de la constitution de cet « intrinsèquement imprévisible ». L'approche de Cournot s'avère ici particulièrement éclairante.

## Intersections

Sous l'effet du vent, une tuile se détache, tombe et blesse un passant. La série causale conduisant au détachement de la tuile rencontre celle du passant. L'accident qui en résulte est l'événement contingent de cette rencontre. Telle est en substance la définition que Cournot présente au chapitre III de son *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique* : « Les événements amenés par la combinaison ou la rencontre d'autres événements qui appartiennent à des séries indépendantes les unes des autres, sont ce qu'on nomme des événements fortuits » (Cournot, 1975, p. 34). Cournot invoque l'exemple d'un bourgeois de Paris qui décide d'aller à la campagne, prend le train et est victime d'un accident de chemin de fer. Il est justifié de dire dans ce cas que le bourgeois est la victime for-



tuite du déraillement, « car les causes qui ont amené l'accident ne tiennent pas à la présence de ce voyageur » (p. 35).

Selon cette définition, le contingent est de l'ordre de la coïncidence et de la perturbation. L'intrusion d'une série dans la séquence temporelle d'une autre en bouleverse le déroulement et les répercussions. La caractéristique propre de cette perturbation est d'être produite par des séries causales dont le déroulement propre est initialement sans interférence : elles n'ont pas de causes communes. Le point est essentiel : « Il faut pour bien s'entendre, s'attacher exclusivement à ce qu'il y a de fondamental et de catégorique dans la notion de hasard, à savoir l'idée de l'indépendance et de la non-solidarité entre diverses séries de causes » (p. 37)<sup>7</sup>.

Cette conception satisfait-elle aux exigences formelles d'une définition réaliste? Autrement dit : 1. La définition spécifie-t-elle les critères permettant d'identifier son objet? 2. Ces indicateurs peuvent-ils faire l'objet d'un examen critique? 3. Permettent-ils de différencier la classe définie par l'objet d'autres classes empiriques? Lorsqu'il récapitule sa conception de la contingence en prologue à ses *Considérations sur la marche des idées*, publiées quelque deux décennies plus tard (1872), Cournot insiste sur la réalité du hasard comme « fait vrai en lui-même, et dont la vérité peut être dans certains cas établie par le raisonnement, ou plus ordinairement, constatée par l'observation, comme celle de tout autre fait naturel » (Cournot, 1973, p. 9). Cette caractérisation vaut d'être soulignée tant elle correspond précisément au projet d'une définition réaliste se donnant les moyens de son ambition.

De même convient-il d'observer qu'aussitôt précisés les termes de sa définition, Cournot s'emploie à indiquer comment celle-ci permet de distinguer des événements contingents d'autres qui ne le sont pas. L'exemple qu'il utilise est celui de deux frères tués au cours de la même bataille. L'événement peut apparaître de prime abord et dans la perspective du sens commun comme le fait du hasard. Au sens de Cournot, cependant, il est très peu probable qu'il le soit : l'engagement des deux frères dans le même corps d'armée reflète très vraisemblablement une communauté délibérée de destin résultant d'une décision jointe, d'une relation d'influence ou d'un souci de l'autre. Dès lors leur mort au cours de la même bataille ne peut stricto sensu, et contrairement à une acception intuitive, être décrite comme fortuite<sup>8</sup>.

À l'inverse, leur mort le même jour sur deux théâtres d'opération différents (« l'un à la frontière du Nord, l'autre au pied des Alpes ») a les caractéristiques

7 « Le mot de cause doit être pris *lato sensu* conformément à l'usage ordinaire, pour désigner tout ce qui influe sur la production d'un événement » (Cournot, 1975, p. 37).

8 « Il n'y a pas rencontre fortuite entre leur qualité de frère et leur commune catastrophe » (Cournot, 1975, p. 35).

d'un événement contingent. Certes, ces deux actions militaires ne se conçoivent pas sans le contexte de la guerre qui leur est commun. Elles peuvent ainsi être rapportées à une même origine – celle induite par la déclaration de guerre ou l'entrée en guerre. Là toutefois n'est pas l'essentiel. Chaque terrain d'opération répond à des impératifs tactiques et stratégiques locaux. Il n'y a pas de rapport entre les décisions militaires prises dans chaque cas. Par conséquent, « si les corps auxquels les deux frères appartenaient respectivement ont donné dans les deux combats, si tous deux y ont péri, il n'y a rien dans leur qualité de frère qui ait concouru à produire ce double événement » (Cournot, 1975, p. 35).

Afin de différencier ce qui ressort de la contingence au sens de Cournot de ce qui n'en ressort pas, l'exigence est double. Il est nécessaire en premier lieu d'identifier les séries causales en jeu. L'exercice est aisé dans le cas d'exemples fictionnels comme celui du passant ou celui du bourgeois de Paris se décidant à une escapade à la campagne. Il n'a pas cette évidence lorsque l'attention se porte sur des événements empruntés à l'histoire. Il est clair que ces séries, si elles sont opérantes, doivent pouvoir être observables. Les entités abstraites (« culture », « idéologie », « organisation », « institution ») ne peuvent y avoir leur place. La série par ailleurs décrit un enchaînement d'actions.

La seconde exigence concerne l'établissement de la clause d'indépendance. La définition s'applique si et seulement si les séries causales en présence peuvent être de façon crédible décrites comme indépendantes les unes des autres. Cette clause est le défi principal que la conception de Cournot se doit de relever pour chaque cas considéré. On serait en droit d'objecter que cette clause en histoire est illusoire. Tel un rhizome multipliant à l'infini ses branches, l'histoire est un enchevêtrement de connexions causales. La remarque vaut en particulier pour le champ des rapports politiques – en d'autres termes, les rapports qui ont pour enjeu des intérêts collectifs. Si de fait, l'indépendance causale est un leurre dans cet univers d'interdépendance et de connexions, l'assignation de l'attribut contingent dépend d'un choix de frontière chronologique et d'échelle d'observation<sup>9</sup>.

L'exemple des deux frères permet de lever l'hypothèque. Cournot en effet indique très clairement qu'une origine commune ne suffit pas à invalider le critère d'indépendance au sens où il l'entend. Certes, on ne peut expliquer le fait des deux batailles sans la référence à la déclaration de guerre. Elle en est une condition nécessaire. Mais cette déclaration ne permet pas

---

9 Raymond Aron adopte ce point de vue : « Selon l'optique, le même événement apparaît ou non comme fortuit [...]. Un événement peut être dit accidentel par rapport à un ensemble d'antécédents, adéquat par rapport à un autre, hasard, puisque des séries multiples se sont croisées, rationnel, puisque à un niveau supérieur, on retrouve un ensemble ordonné » (Aron, 1986, p. 219-220). Voir à ce sujet Koselleck (1979, p. 158).

d'expliquer le déroulement des deux batailles considérées. À cette fin, l'analyse doit prendre en compte la série des causes suffisantes et envisager si ces séries ne peuvent se concevoir l'une sans l'autre. La contingence au sens de Cournot relève exclusivement de ce type de causes<sup>10</sup>.

Le point est d'importance. Dans l'univers des causes nécessaires, tout jugement d'indépendance est relatif au choix d'une focale et d'une échelle d'observation. Le recul aidant, un ensemble de causes nécessaires se révélera avoir des points d'interception ou une origine commune. Dans cette optique, la définition de Cournot se vide de son sens. Tel n'est pas cependant son domaine d'application. L'objectif de la définition est de rendre compte du mode de production des événements *tels qu'ils se produisent*. D'où la nécessité d'explorer l'univers des causes suffisantes. Pour reprendre l'exemple ci-dessus : de multiples batailles sont possibles dans un contexte de guerre. Mais la mort des deux frères le même jour dans deux théâtres d'opérations très éloignés l'un de l'autre exige d'envisager l'indépendance ou non des facteurs qui dans chaque cas conduisent à la décision de livrer bataille et expliquent son déroulement.

#### *Indétermination et interdépendance*

Aussi probante et éclairante qu'elle puisse être, cette conception soulève deux questions. La première prend acte d'un paradoxe. Au sens de Cournot, chaque série a sa détermination propre. L'événement est le produit conjoint de ces déterminations. Il semble par conséquent logique de l'envisager sous le signe de la nécessité. Une fois pris en compte les enchaînements de faits conduisant à l'événement considéré, celui-ci apparaît inéluctable compte tenu de ces enchaînements. On s'éloigne considérablement dans cette perspective de l'idée d'indétermination que je supposais initialement être l'un des corrélats sémantiques de la notion de contingence. Est-ce dire qu'il convient de l'abandonner ? Ou faut-il l'envisager sous un autre jour que ne le suggère la formulation du paradoxe ci-dessus ?

La seconde question problématise la clause de l'indépendance. Certes, la référence aux causes suffisantes permet de répondre à l'objection selon laquelle tout événement considéré en première approximation comme fortuit au sens de Cournot est voué à apparaître comme le produit d'interdépendances à mesure que l'on élargit la focale et l'échelle d'observation (c'est-à-dire à

10 Ces remarques sur l'aspect central des causes suffisantes dans l'élaboration d'un jugement de contingence doivent être mises en parallèle avec l'argument de Max Weber selon lequel la recherche historique des motifs de l'action ne peut aller au-delà d'une explication en termes de causes suffisantes (Weber, 1988, p. 134).

mesure que l'on remonte dans le temps). Il n'en demeure pas moins légitime de se demander ce qu'il advient de la conception de Cournot dans des domaines d'action, tel celui du politique, où l'interdépendance et les effets d'interactions jouent un rôle prééminent.

Si le politique est le royaume de l'événementiel, il est également celui de l'interdépendance. Tel coup de feu occasionnant un massacre (par exemple la fusillade devant le ministère des Affaires étrangères boulevard des Capucines à Paris le 23 février 1848, ou celle de la rue d'Isly le 23 mars 1962 à Alger) apparaîtra en première estimation comme accidentel et par contre-coup contingent. Cette violence singulière est toutefois endogène à un contexte saturé de tensions et de conflits<sup>11</sup>. La notion de contingence au sens de Cournot dans ce cas s'estompe.

Une objection similaire se fait jour lorsque Cournot invoque l'idiosyncrasie individuelle comme figure de la contingence (Cournot, 1973, p. 16). Implicitement, cette conception élève le facteur psychologique au rang de donnée irréductible à l'événementiel. Nul doute que les caractéristiques psychologiques d'un décideur politique ont leurs ressorts propres. Mais ces déterminations ne sont pas dissociables d'effets d'interaction dès lors que le décideur en question est impliqué dans un processus collectif. La condition d'indépendance ne peut dans ce cas être entérinée.

Ces objections n'invalident pas la définition de Cournot. Elles invitent à reposer avec une insistance renouvelée la question d'une indétermination éventuelle des rapports humains lorsque l'indépendance causale des séries n'est pas de mise. Je propose d'aborder cette question en considérant non pas le mode de production d'un événement contingent, mais son impact. Ce déplacement de perspective nécessite que l'on prenne pleinement en compte la dimension collective de l'événement.

## Contiguïté des possibles

Supposons désormais que le passant victime de la tuile soit un général conduisant son armée à la bataille selon un plan qu'il a finalisé pendant la nuit. À la suite de l'accident, le général tombe dans le coma. Apprenant l'accident, l'état-major est pris de court. Le plan de bataille était connu du général seul. L'armée attend son ordre de marche. Toute inaction prolongée créerait les conditions d'une dissolution collective. Mais les membres

---

11 « La fusillade du boulevard des Capucines fut-elle autre chose que l'ultime petite étincelle ? » (Bloch, 1993, p. 123).

de l'état-major semblent tétanisés. L'enjeu rend toute initiative individuelle particulièrement risquée : la responsabilité d'un échec incombera à celui qui en aura été l'initiateur. Et une fois la décision prise, elle sera irrémédiable.

Les caractéristiques formelles de cette conjoncture reflètent en premier lieu un type de décision marquée par le risque individuel, l'enjeu collectif et la conscience de l'irrémédiable – paramètres que j'ai par ailleurs conceptualisés comme distinctifs d'une décision « critique » (Ermakoff, 2008, p. xiv, 28 et 332). 1. Les membres d'un groupe sont confrontés à une décision qu'ils envisagent comme risquée pour eux-mêmes. 2. Cette décision est lestée d'un enjeu collectif que nul ne peut ignorer et qui, compte tenu de ses conséquences, rend les choix individuels interdépendants : il est dans l'intérêt de chacun de se fondre dans une décision collective en s'alignant sur une résolution commune. L'intérêt dominant est celui de la coordination et l'hétéronomie – le fait de s'en remettre aux autres pour la détermination d'une ligne de conduite – est plus que jamais à l'ordre du jour<sup>12</sup>. 3. La décision sera sans retour. Les acteurs le savent.

Toutefois, et c'est là un autre trait distinctif de la conjoncture, les scripts de comportement qui, en temps ordinaire, permettraient d'activer un alignement collectif en minimisant, voire en abolissant la prescience du risque, font ici défaut : la situation est à la fois trop imprévue et lourde d'enjeux pour se prêter à un script préétabli. L'imprévu décisionnel fait voler en éclats les solutions opératoires dont le passé collectif pouvait être porteur. L'interdépendance se révèle sans contenu stable. Elle tourne à vide.

Dans cette configuration, les « autres » sont à la fois le problème et sa possible résolution : le problème parce qu'ils sont la source de l'indécision, et sa résolution possible puisqu'en eux réside la capacité d'y mettre fin. L'indétermination collective résulte de cet état de fait : chacun se rapporte aux autres dans une situation où ces derniers sont eux-mêmes dans l'expectative. Le collectif est dans l'attente de sa détermination et la situation devient soudainement ouverte (Ermakoff, 2001, p. 224-225 ; 2008, p. 304 ; 2010a, p. 106-107). La contingence est le contrecoup de cette interdépendance exacerbée par l'enjeu et cependant sans point fixe. Elle s'apparente à une contiguïté des possibles.

L'expérience des acteurs rend tangibles ces moments d'indétermination. Considérons le récit de la séance du mardi 9 juin 1789 que Gaultier de Biauzat, député du tiers état, rapporte à ses commettants de Clermont dans

12 La structure interactive est caractéristique d'un « jeu de coordination » (Schelling, 1997, p. 54). Pour une présentation systématique de l'argument selon lequel l'incertitude résultant d'une situation de défi suscite une demande de coordination et un intérêt à l'alignement, voir Ermakoff (2001, p. 229-230 ; 2008, p. 195-196).

un contexte marqué par la perspective d'une confrontation directe avec le roi (Tackett, 1996, p. 150) :

Du mardi 9 juin 1789. – À l'ouverture de la séance, M. Bailly, doyen, a demandé si quelqu'un avait à parler. Il ne s'est même pas levé un seul député. L'on ne sera pas surpris de ce silence lorsque l'on saura que nous étions tous tenus dans un état d'indécision par des demi-ouvertures que l'on se faisait comme secrètement de quelques trames qui s'ourdissent pour la dissolution des États-Généraux. *L'importance de l'objet et l'incertitude des annonces formaient un embarras dans les bonnes têtes, et personne n'osait parler* [nous soulignons]. (Mège, 1890, p. 101)

L'oscillation, l'hésitation, l'ambivalence, le souci de s'aligner sur le comportement et la croyance des pairs : autant d'indices qui permettent de repérer l'incertitude, marquée du sceau de l'hétéronomie, quand bien même les acteurs la taisent. Outre ces indices, l'exégèse herméneutique permet d'identifier ce qu'on pourrait appeler les tropes de l'hétéronomie (Ermakoff, 2008, p. 293-297). À cet égard, l'oscillation au sein d'un même passage descriptif entre le point de vue du groupe (« nous ») et celui de l'acteur individuel (« je ») est caractéristique. Le va-et-vient traduit le tribut accordé à une ligne de conduite collective. Lorsque Eugen Bolz, député du parti du Centre (*Zentrum*), évoque, dans une lettre à sa femme écrite le 22 mars 1933, sa désorientation face au défi que posent les exigences politiques d'Hitler, le manque de repères s'inscrit en négatif dans le cadre d'une référence aux pairs : « *Nous voici chacun pour soi* [nous soulignons] confrontés à la position que nous devons prendre sur cette loi des pleins pouvoirs sans précédent. Je ne suis pas en mesure d'écrire le pour et le contre. »<sup>13</sup>

Selon l'état et la fréquence des sources disponibles, ces indices se prêtent à la quantification comme je l'ai montré ailleurs à travers l'analyse des énoncés produits par les parlementaires réunis à Vichy en juillet 1940. L'enquête met au jour une temporalité faite de fluctuations collectives et de revirements soudains (Ermakoff, 2008, p. 279-286). Elle dessine un événement traversé par une logique collective où l'accidentel joue un rôle déterminant : silences, lapsus, ou encore passages à vide de la part d'acteurs auxquels leur visibilité confère, qu'ils le veuillent ou non, la capacité de produire l'alignement auquel aspire un collectif sans point d'ancrage (Ermakoff, 2001, p. 255-256).

---

13 Hauptstaatsarchiv, Stuttgart, Nachlaß Eugen Bolz, Q 1-25, 7, lettre manuscrite en date du 22 mars 1933.

## Implications

Les cas précédents pourraient laisser croire que cette conception de la contingence ne concerne que des groupes formellement constitués, insérés dans un contexte institutionnel, et soumis à une échéance. Il n'en est rien. La structure d'une conjoncture ouverte repose en définitive sur l'absence de script collectif et sur la croyance, *présumée commune*, que l'appréhension du risque individuel est partagée (Ermakoff, 2001, p. 230 ; 2008, p. 195-196). L'attention portée au risque n'est pas dissociable de l'attention portée aux autres, envisagés comme point de référence. Nulle clause dans cette caractérisation n'invoque le profil organisationnel du groupe, son insertion institutionnelle et l'expérience d'une échéance.

Dans certains cas, ces « autres » existent sous la forme d'un collectif aux frontières floues. La situation des catholiques allemands s'identifiant au parti du Centre en mars 1933 illustre ce cas de figure. À la suite des élections parlementaires du 5 mars, les militants nazis s'arrogent les pouvoirs locaux, limogent les fonctionnaires, mêlent les symboles de parti aux symboles officiels. Face à ces coups de force, les instances dirigeantes catholiques, tant religieuses que politiques, semblent prises au dépourvu et se taisent. Pour les catholiques affiliés au parti du Centre et qui s'opposent idéologiquement au nazisme conformément aux injonctions de leurs instances dirigeantes, il devient urgent de déterminer quelle ligne de conduite adopter.

Les documents contemporains éclairent cette configuration d'attente. Une circulaire du secrétariat général du parti du Centre pour la région du Rhin en date du 18 mars 1933 l'admet à demi-mot :

Autant que faire se peut en ces temps décisifs, nous désirons ardemment discuter avec nos amis et collaborateurs des conséquences qui doivent être tirées de la présente situation. *Nous vous demandons d'être patients* [nous soulignons] si, en l'état actuel des choses, cette discussion n'est pas possible. Nous espérons pouvoir vous y convier dans quelques jours une fois certaines négociations achevées.<sup>14</sup>

Implicitement, la circulaire prend acte de la question posée aux responsables : « Que devons-nous faire ? »

Si les profils de groupe et les types de situation qui se prêtent à l'émergence d'une conjoncture ouverte peuvent être très disparates, pourquoi accorder une priorité analytique aux groupes dotés d'une structure formelle (assemblée, comité) et en proie à une décision critique ? L'aspect décisionnel et l'aspect formel de ce type de groupes ont pour effet d'objectiver

14 Stadtarchiv Düsseldorf; Abteilung XXI-4 : Rheinische Zentrumspartei.

le processus à l'œuvre. Étant donné la dimension explicitement collective de la décision et les contraintes imposées par la nécessité d'un choix, il devient difficile pour les acteurs d'éluder la conscience de leur hétéronomie. Ils dévoilent ainsi leurs cartes. La vertu heuristique de ces cas tient à cet effet de verre grossissant (Ermakoff, 2008, p. 310-315). Ils mettent à nu un ensemble de processus – émergence de l'incertitude, alignements – qu'il est difficile d'analyser sans cette visibilité.

On pourrait toutefois objecter que l'incertitude marquée du sceau de l'hétéronomie ne se démarque pas eu égard à ses effets potentiels d'une incertitude résultant de l'agrégation de multiples états individuels sans rapport de dépendance. Ne peut-on en effet arguer que l'une et l'autre de ces configurations se prêtent aux déflagrations collectives et aux retournements brusques? Pourquoi dans ce cas privilégier la configuration hétéronome de l'incertitude?

La différence en réalité est cruciale. Dans le cas de l'incertitude agrégée, la réponse collective à l'incident fortuit est la somme des réponses individuelles déterminées par les paramètres se rapportant à chaque acteur (je fais ici l'hypothèse que l'incident n'introduit aucune interdépendance). L'effet résulte d'un processus d'agrégation. L'univers causal est linéaire. D'un point de vue réaliste, la contingence, si contingence il y a, relève de l'incident fortuit. Au-delà de ce référent, l'usage de la catégorie ne peut que dénoter l'ignorance d'une multiplicité de déterminations individuelles, au même titre que la contingence des statisticiens, ainsi que je l'explicitai ci-après.

En revanche, dans le cas de l'incertitude mutuelle, les réactions individuelles ne sont pas dissociables de l'anticipation d'une réaction collective. Les acteurs réagissent à l'événement en fonction de « croyances épistémiques » (croyances sur les croyances) concernant les réactions probables de ceux qu'ils supposent être confrontés au même risque qu'eux-mêmes (Schelling, 1997, p. 107; Ermakoff, 2010b, p. 546-547). Leur incertitude est elle-même épistémique. Il s'agit d'une modalité spécifique d'indétermination.

On comprend mieux au vu de ces remarques pourquoi l'analyse s'est dans un premier temps focalisée sur des moments circonscrits au sein de dynamiques historiques plus vastes (Versailles 1789, Berlin 1933, Vichy 1940). Un tel resserrement de la focale est nécessaire si l'objectif est d'amarer le cadre d'analyse à des points d'ancrage empiriques et d'élaborer des propositions descriptives et causales « spécifiques » au sens où ces propositions « spécifient » leurs conditions de validité et s'exposent, ce faisant, à la réfutation<sup>15</sup>. L'effet de loupe résulte du choix de focale.

---

15 Une affirmation telle que « l'effondrement des définitions routinières des situations [...] contribue [...] à une inhibition tendancielle de l'activité tactique » (Dobry, 1985, p. 150) reste plausible



Les avantages de la démarche sont multiples. 1. À partir de ce socle initial, il devient possible d'envisager les scénarios contrefactuels questionnant ce qui est de l'ordre du nécessaire, du suffisant ou de l'élément amplificateur. C'est à cet exercice que je me suis efforcé en considérant le rôle joué par la structure formelle du groupe de référence, le contexte institutionnel et les contraintes temporelles imposées par une échéance. Tout autant, la spécificité du cadre d'analyse ouvre d'autres lignes de recherche. Elle invite par exemple à problématiser la notion même d'acteur stratégique en posant la question de son horizon de référence dans les jeux de coordination. L'orientation stratégique est fonction de la capacité à évaluer les risques encourus. Or, dans les situations où l'intérêt à la coordination prédomine, cette capacité elle-même dépend de la possibilité de s'en remettre à un groupe de référence (Ermakoff, 2008, p. 192).

2. L'effort pour spécifier indicateurs et symptômes éclaire des moments laissés dans l'ombre ou désignés comme « décisifs » après coup tels que les journées des 8 et 9 octobre à Leipzig en 1989 (Lohmann, 1994, p. 88 ; Opp, 1994, p. 102). Les dirigeants est-allemands les plus en vue (Honecker, Mielke) envisageaient un « scénario à la chinoise » (le massacre de Tiananmen avait eu lieu quelques mois auparavant, le 4 juin 1989) afin d'éteindre la contestation politique (Maier, 1997, p. 143-144 ; Pfaff, 2006, p. 166-167). Le 9 octobre, contre toute attente, à l'initiative de figures publiques locales, trois secrétaires de parti de Leipzig souscrivent à une proclamation appelant à la non-violence. Cette prise de position entraîne l'amplification sans précédent des manifestations et la désaffection des agents de l'État. Les sources disponibles soulignent combien l'indécision des responsables politiques de Leipzig a contribué à ce revirement (Pfaff, 2006, p. 183-185).

3. Une problématique des conjonctures ouvertes et de leurs conditions d'émergence réoriente l'analyse des situations révolutionnaires et des processus de transition politiques vers la prise en compte des dynamiques de groupe (Ermakoff, 2009). L'« ambiguïté » propre aux situations révolutionnaires qu'il est possible de conceptualiser comme des situations de « guerre sans guerre » (Ermakoff, 2009, p. 4) multiplie pour les acteurs individuels et collectifs les moments de défi remettant en cause, de façon contraignante ou

---

aussi longtemps que l'enquête empirique est reléguée au second plan et que les conditions de validité de la proposition demeurent dans l'ombre. On peut multiplier à loisir les observations empiriques qui invalident cet énoncé (tout comme celles qui semblent le confirmer). L'essentiel est ailleurs et concerne le type d'analyse requis afin de rendre compte de la variation des réponses individuelles et collectives (Ermakoff, 2010a, p. 541-543). Les énoncés qui s'octroient le luxe de vérités inconditionnelles dérogent à cette exigence. Pour une explicitation de cet argument dans le cas des théories des révolutions, voir Ermakoff (2007, p. 281).

libératoire, évaluations stratégiques et lignes de conduite. Dans ces moments de défi, les groupes parties prenantes – qu'ils le veuillent ou non – du processus de confrontation « sont à la croisée des chemins » : certains s'effondrent ou se dissolvent. D'autres s'affirment ou se ressaisissent comme vecteurs d'actions collectives. D'autres encore prennent forme et s'organisent.

La dynamique des relations au sein de ces entités collectives conditionne par conséquent la dynamique des rapports de confrontation et d'alliance entre groupes (Ermakoff, 2010, p. 546). Il devient ainsi possible de reconsidérer et d'envisager les processus révolutionnaires à la lumière de cette double temporalité : la temporalité des oppositions et des alliances affectant les capacités politiques des acteurs collectifs et celle du devenir commun constituant chaque groupe en présence. L'une comme l'autre ne peuvent être analysées sans la prise en compte de basculements collectifs. Or, l'étendue des phénomènes d'alignement qui rendent compte de ces basculements ne devient compréhensible qu'à la lumière de moments d'incertitude et, plus particulièrement, de leurs caractéristiques interactionnelles (Ermakoff, 2009, p. 10-14)<sup>16</sup>.

## Contrastes

À la question « une définition réaliste de la contingence est-elle possible ? » les remarques précédentes offrent donc une réponse en deux temps. Le contingent peut être envisagé comme événement fortuit généré par la rencontre de séries causales indépendantes. Telle est la conception de Cournot. Cette définition, dûment spécifiée en référence au registre des causes suffisantes, identifie une classe empirique dont la réalité est indépendante du sujet connaissant. La seconde conception est formalisée en termes de contiguïté des possibles : elle définit le contingent comme ce qui ressort des conjonctures collectives ouvertes à de multiples scénarios probables. Là encore, la classe des situations que désigne cette définition peut être identifiée à partir d'indicateurs indépendants du sujet connaissant.

Parce qu'elles partagent le postulat d'un « fait vrai en lui-même » (Cournot, 1973, p. 9), ces deux approches se distinguent d'une conception statistique de la contingence. Pour le statisticien, l'aléatoire (ou le bruit) reste de l'ordre de l'inconnu : la catégorie résume une multiplicité de causes particulières qui varient avec chaque individu statistique et qu'il est vain d'estimer

---

16 Pour une application de cet argument au cas des révoltes arabes à l'hiver 2011, voir Jeanpierre (2011, p. 79-80).

ou de vouloir estimer puisque leurs effets s'annulent avec la répétition des événements (loi des grands nombres). L'opération revient « à extraire une connaissance objective d'une ignorance » (Bouveresse, 1993, p. 121). Une approche réaliste de la contingence historique, en revanche, vise l'élucliation de cet inconnu. Les répétitions et régularités sont exclues de son champ d'exercice. Le grand nombre, loin de résorber l'aléatoire, est un facteur de contingence, soit parce qu'il accroît la probabilité des rencontres fortuites au sens de Cournot, soit parce qu'il amplifie l'indécision propre aux conjonctures ouvertes.

« Contingence fortuite » et « contingence ouverte » se démarquent toutefois à plusieurs titres. Elles décrivent deux versants de l'indétermination en histoire. Dans le premier cas (l'événement fortuit), l'indéterminé est relatif à la conjonction de séries. Leur rencontre n'a pas de cause à proprement parler. Ou, plus exactement, elle est à elle-même sa propre cause. On s'explique ainsi l'un des défis que rencontre la conception de Cournot, à savoir le paradoxe d'un événement à la fois fortuit *et* déterminé. Les situations ouvertes, pour leur part, révèlent un type d'indétermination lové dans ce qui peut advenir. L'indéterminé s'actualise dans une contiguïté des possibles.

Chaque type relève d'une ontologie phénoménale distincte. La définition de Cournot pose une réalité binaire : l'événement est fortuit ou non ; il n'y a pas d'entre-deux. La temporalité des conjonctures ouvertes fait voir une réalité qui échappe à cette dichotomie : l'indétermination est indexée au flux et reflux de l'incertitude. Cette seconde conception nous invite ainsi à envisager l'hypothèse d'un « degré de contingence » qu'il est possible d'appréhender en fonction des paramètres conditionnant l'incertitude : l'éventail des comportements collectifs possibles et la distribution de leur degré de vraisemblance aux yeux des acteurs. L'incertitude est d'autant plus grande que le nombre des scénarios futurs que le groupe envisage pour lui-même est élevé et que ces futurs apparaissent équiprobables<sup>17</sup>.

Outre la représentation de l'indéterminé et ses soubassements ontologiques, ces deux définitions se distinguent eu égard aux modalités de leur référent (interdépendance, dimension subjective, temporalité) et au point de vue qu'elles adoptent. La contingence au sens de Cournot s'applique aux causes suffisantes sans rapport d'interférence. L'indépendance des séries est sa figure constitutive. À l'opposé, la contingence au sens d'une multiplicité

17 En termes formels, ce degré de contingence ( $D_C$ ) peut être représenté par  $D_C = n / \sigma_n$ ,  $n$  désignant le nombre de scénarios collectifs que les membres du groupe envisagent et  $\sigma_n$  l'écart-type de leurs probabilités. Cette représentation formelle suppose que les probabilités assignées aux différents comportements du groupe font l'objet d'une croyance commune. Pour l'explicitation du processus conduisant à cette convergence des anticipations, voir Ermakoff (2008, p. 346-368).

des possibles se concrétise dans un contexte d'interdépendance exacerbé par la conscience de l'enjeu et d'une situation de non-retour.

Corrélativement, l'identification d'un événement fortuit ne requiert nullement la prise en compte de l'expérience subjective des acteurs : elle est affaire de jugement sur les séries causales en jeu et leur probable interdépendance. À l'opposé, l'émergence d'une situation ouverte ne peut se comprendre sans la prise en compte de cette expérience subjective. Les acteurs vivent leur indétermination dans un contexte d'incertitude mutuelle. Ce faisant, ils objectivent la contingence d'une conjoncture. Cette configuration intersubjective est la clef dynamique de la situation collective.

Ces différences modales éclairent en sous-main celle de la temporalité. L'accident inopiné est circonscrit dans le temps. La durée lui est étrangère. Aussitôt advenu, il est clos. Sa temporalité est de l'ordre de l'événement discret. À l'inverse, la contingence des situations ouvertes s'inscrit dans la durée aussi brève qu'elle soit : une durée faite d'expectative et, parfois, de volte-face. Pour ceux qui en sont les acteurs, le temps de l'événement peut se révéler étonnement fluctuant et hétérogène selon la prégnance des moments de suspension et la fréquence des revirements collectifs.

Compte tenu de ces multiples points de divergence, on ne s'étonnera guère que ces deux conceptions diffèrent également eu égard à la perspective temporelle qu'elles mettent en œuvre. La référence à l'événement fortuit prend pour point de départ ce qui est advenu. L'attention porte sur le mode de production de ce qui a déjà eu lieu. Implicitement, le point de vue est rétrospectif. À l'opposé, la référence au caractère ouvert d'une situation collective révèle l'étendue de ce qui peut advenir. L'attention porte dans ce cas sur le mode de production non pas de l'événement, mais du possible. Le point de vue est prospectif.

En ouverture de ses réflexions sur l'histoire, Paul Veyne observe incidemment que « l'indifférence pour le débat de mots s'accompagne ordinairement d'une confusion d'idées sur la chose » (1971, p. 9). L'observation s'applique de toute évidence aux usages de la notion de contingence : indéterminée, fluctuante, adaptée aux contextes d'élocution, arrimée à des évocations intuitives. En posant la question d'une définition réaliste de la contingence, mon objectif était de poser les jalons d'une réflexion s'émancipant de l'à-peu-près. Pour ce faire, je m'en suis, dans un premier temps, remis aux aperçus de Cournot sur l'événement inopiné comme rencontre de séries indépendantes.

L'accidentel ainsi conçu est une donnée première de l'existence humaine et de notre expérience du temps. Dans cet univers temporel toutefois, la

part des accidents qui acquièrent le statut d'événements – ou, pour le dire autrement, la part des accidents qui *font* l'histoire – est infime. Pour l'essentiel, ces rencontres fortuites, perturbantes et déstabilisatrices se résorbent dans l'ordonnement de relations normées ou institutionnelles. Quoique intrinsèque au temps humain, le contingent au sens de Cournot disparaît *sauf exception* du temps de l'histoire. Autrement dit, il est, sauf exception, sans conséquence.

La conception de la contingence élaborée dans cet article peut se lire comme l'explicitation de cet effet de sélection : les accidents qui marquent l'histoire sont ceux qui s'actualisent à travers l'incertitude collective qu'ils génèrent. L'indétermination dont ils sont porteurs rend possibles des basculements collectifs dont la portée historique sera d'autant plus grande que le groupe considéré est large. La contingence ouverte explicite la signification historique de l'accidentel.

On comprend mieux l'enjeu que recouvre le « débat de mots » à la lumière de cet éclairage. Dans son acception commune, le contingent brouille les cartes au point de les rendre indistinctes. Son invocation apparaît sans appel. Toute tâche d'élucidation serait vaine. Une approche réaliste redonne de l'ordre à ce brouillage en posant la question de sa logique. Ce faisant, loin de saper l'assise de modèles d'explication causale, elle la consolide en la délimitant (Boudon, 1986, p. 221; Hayek, 1989; Kuran, 1991, p. 47). Nous mesurons la solidité de nos modèles à l'aune de leurs limites.

## Bibliographie

- ADAMS Julia, CLEMENS Elisabeth S. et ORLOFF Ann Shola éd., 2005, *Remaking Modernity*, Durham, Duke University Press.
- ARMSTRONG David M., 1978, *Nominalism and Realism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ARON Raymond, 1986 [1938], *Introduction à la philosophie de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Gallimard.
- BHASKAR Roy, 1975, *A Realist Theory of Science*, Leeds, Leeds Books.
- BLOCH Marc, 1993 [1941], *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin.
- BOUDON Raymond, 1986, *La place du désordre*, Paris, Presses universitaires de France.
- BOUVERESSE Jacques, 1993, *L'homme probable : Robert Musil, le hasard, la moyenne et l'escargot de l'histoire*, Combas, Éditions de l'Éclat.
- BRUCKER Gene A., 2001, « "The horseshoe nail" : structure and contingency in medieval and renaissance Italy », *Renaissance Quarterly*, vol. 54, n° 1, p. 1-19.
- CLEMENS Elisabeth S., 2005, « Afterword : logics of history? Agency, multiplicity, and incoherence in the explanation of change », *Remaking Modernity*, J. Adams, E. S. Clemens et A. S. Shola éd., Durham, Duke University Press, p. 493-515.

- COURNOT Augustin, 1973 [1872], *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, A. Robinet éd., Paris, Vrin.
- 1975 [1851], *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique*, J.-C. Pariente éd., Paris, Vrin.
- DOBRY Michel, 1985, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multi-sectorielles*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- ERMAKOFF Ivan, 2001, « Strukturelle Zwänge und zufällige Geschehnisse », *Geschichte und Gesellschaft*, Sonderheft 19, p. 224-256.
- 2007, Compte rendu de *The Unthinkable Revolution in Iran* de Charles Kurzman, *The American Journal of Sociology*, p. 879-881.
- 2008, *Ruling Oneself Out. A Theory of Collective Abdications*, Durham, Duke University Press.
- 2009, « Groups at the crossroads. Turning points and contingency in revolutionary conjunctures » [en ligne], 104<sup>th</sup> Annual Meeting of the American Sociological Association, San Francisco, 2009 [URL : [http://citation.allacademic.com/meta/p\\_mla\\_apa\\_research\\_citation/3/0/8/9/8/p308980\\_index.html?phpsessid=6e0c21bd61e75829d4b4384f61ce2f9c](http://citation.allacademic.com/meta/p_mla_apa_research_citation/3/0/8/9/8/p308980_index.html?phpsessid=6e0c21bd61e75829d4b4384f61ce2f9c)], consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2012.
- 2010a, « Theory of practice, rational choice and historical change », *Theory and Society*, vol. 39, p. 527-553.
- 2010b, « Motives and alignment », *Social Science History*, vol. 34, n° 1, p. 97-109.
- HAYEK Friedrich, 1989, « The pretence of knowledge », *American Economic Review*, vol. 79, n° 6, p. 3-7.
- ISAAC Larry W., STREET Debra A., et KNAPP Stan J., 1994, « Analyzing historical contingency with formal methods. The case of the “relief Explosion” and 1968 », *Sociological Methods and Research*, vol. 23, n° 1, p. 114-141.
- JEANPIERRE Laurent, 2011, « Points d’inflexion des révoltes arabes », *Les Temps modernes*, n° 664, p. 63-84.
- JESSOP Bob, 1990, *State Theory. Putting Capitalist States in their Place*, University Park, Pennsylvania State University Press.
- KOSELLECK Reinhart, 1979, *Vergangene Zukunft : Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp.
- KURAN Timur, 1991, « Now out of never. The element of surprise in the East European Revolution of 1989 », *World Politics*, n° 44, p. 7-48.
- LEPETIT Bernard, 1995, « Le présent de l’histoire », *Les formes de l’expérience. Une autre histoire sociale*, B. Lepetit éd., Paris, Albin Michel, p. 273-298.
- LOHMANN Suzanne, 1994, « The dynamics of informational cascades. The Monday demonstrations in Leipzig, East Germany, 1989-91 », *World Politics*, n° 47, p. 41-101.
- MAIER Charles S., 1997, *Dissolution. The Crisis of Communism and the End of East Germany*, Princeton, Princeton University Press.
- MÈGE Francisque, 1890, *Gaultier de Biauzat député du Tiers-État aux États-Généraux de 1789. Sa vie et sa correspondance*, Clermont-Ferrand, Bellet.
- OPP Karl-Dieter, 1994, « Repression and revolutionary action. East Germany in 1989 », *Rationality and Society*, vol. 6, n° 1, p. 101-138.
- PFUFF Steven, 2006, *Exit-Voice Dynamics and the Collapse of East Germany*, Durham, Duke University Press.
- POPPER Karl, 1956, *The Open Universe. An Argument for Indeterminism*, Totowa, Rowman and Littlefield.

- SEARLE John R., 1993, « Rationality and realism, what is at stake? », *Daedalus*, vol. 122, n° 4, p. 55-83.
- SEWELL William H. Jr., 2005, *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, The University of Chicago Press.
- 1996, « Three temporalities : toward an eventful sociology », *The Historic Turn in the Human Sciences*, T. J. McDonald éd., Ann Arbor, The University of Michigan Press, p. 245-280.
- SOMERS Margaret R., 1998, « We're no angels : realism, rational choice, and relationality in social science », *American Journal of Sociology*, vol. 104, n° 3, p. 722-784.
- SCHELLING Thomas, 1997 [1960], *The Strategy of Conflict*, Cambridge, Harvard University Press.
- STEINMETZ George, 1998, « Critical realism and historical sociology. A review article », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 40, n° 1, p. 170-186.
- TACKETT Timothy, 1996, *Becoming a Revolutionary. The Deputies of the French National Assembly and the Emergence of a Revolutionary Culture (1789-1790)*, Princeton, Princeton University Press.
- TRAUGOTT Mark, 2002 [1985], *Armies of the Poor : Determinants of Working-Class Participation in the Parisian Insurrection of June 1848*, New Brunswick, Transaction Publishers.
- VEYNE Paul, 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.
- WEBER Max, 1988, « Knies und das Irrationalitätsproblem », *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, J. Winckelmann éd., Tübingen, J. C. B. Mohr, p. 42-145.